

**FNE BRETAGNE PRÉSENTE  
SON MANIFESTE POUR LA FORÊT BRETONNE**

Au vu de l'urgence climatique et compte tenu du rôle clé que la forêt bretonne peut jouer pour y faire face, plusieurs lanceurs d'alerte issus de France Nature Environnement Bretagne ont souhaité écrire **un manifeste pour la forêt bretonne**, dévoilé ce mercredi 7 décembre.

Devant l'urgence de l'action pour la résilience des forêts, les associations environnementales membres du mouvement France Nature Environnement Bretagne proposent l'adoption de ce manifeste à tous les acteurs de la forêt.

La **préservation de la biodiversité** est au cœur du manifeste, en considérant qu'il faut également préserver et développer le rôle majeur des forêts en tant que puits de carbone vis à vis du **changement climatique**.

**Trois priorités accompagnées de trois propositions**

Le Manifeste propose des **mesures concrètes** (espaces de naturalité en libre évolution, choix d'essences autochtones, protection des sols, sylviculture mélangée, jardinée...) pour que la biodiversité revienne au cœur de la gestion forestière, que nos forêts bretonnes redeviennent résilientes face aux changements climatiques ou aux incendies, et que les bénéfices qu'elles apportent à la société en tant que « **bien commun** » soient reconnus et pris en compte. Ces propositions résident sur les objectifs de **produire mieux sans accroître les prélèvements**, **éco-conditionner les aides** et **améliorer la protection des forêts bretonnes**.

« *La vulnérabilité de la forêt, en Bretagne comme ailleurs, est un enjeu majeur qui s'amplifie aujourd'hui et dont tous les citoyens ont conscience comme nous l'a montré le succès de l'émission Aux Arbres Citoyens qui a permis de récolter plus d'1,8 millions d'euros pour les forêts françaises en novembre* » explique Marie-Pascale Deleume, présidente de France Nature Environnement Bretagne.

**Une présentation aux acteurs de la filière et aux élus**

France Nature Environnement Bretagne sollicite les acteurs territoriaux impliqués sur la gestion forestière afin leur présenter le contenu du **manifeste pour la forêt bretonne**. Le Conseil Régional de Bretagne, l'Office National des Forêts et FIBOIS ont déjà pris date avec la fédération. D'autres rendez-vous sont en attente de confirmation, notamment celui sollicité auprès du Préfet pour l'échelon régional, et d'autres auprès des Conseils Départementaux, en charge des Espaces Naturels Sensibles.

Pour consulter le manifeste :

<https://fne-bretagne.bzh/dossiers/foret/manifeste.pdf>

**FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT - BRETAGNE**

Fédération bretonne des associations de protection de la nature et de l'environnement

48 bd Magenta - 35000 Rennes | Tél. 02 99 30 83 72 - 06 49 21 47 19 | [coordination@fne-bretagne.bzh](mailto:coordination@fne-bretagne.bzh) | siret : 838 842 060 00017  
[fne-bretagne.bzh](http://fne-bretagne.bzh)

